

INCENDIES GÉANTS, CANICULES...

LE MANQUE DE COMMUNS DÉMOCRATIQUES

COMMUNIQUÉ
PARIS, LE 29 JUILLET 2026

Canicule meurtrière, incendies ravageurs... Quel que soit le bilan final de cet été 2026, il est d'ores et déjà catastrophique. D'autant qu'il peut être suivi rapidement de nouvelles manifestations de dérèglements climatiques accélérés. Les inondations peuvent suivre la canicule, la sécheresse, des tempêtes peuvent survenir... Le temps presse, la réflexion collective est plus que jamais nécessaire. Il nous faut affronter les bouleversements écologiques les plus visibles, intrinsèquement liés au dépassement des limites planétaires du fait des activités humaines : réchauffement climatique, mais aussi chute de biodiversité, pollution chimique... L'inaction n'est plus de mise.

LDH
Fondée en 1898



Il convient donc de tirer les leçons des difficultés, voire des dysfonctionnements rencontrés dans la gestion par les pouvoirs publics de la protection des populations. Les moyens mis en œuvre dans l'hexagone ont permis de limiter les pertes de vies humaines liées aux incendies, même si leur insuffisance par manque d'investissement avait été pointée par les spécialistes avant l'été, mais des milliers de personnes sont mortes des canicules. En outre, les inégalités d'exposition aux risques pour la santé et la sécurité des personnes sont criantes, en France et, plus largement, entre régions du monde. Les conséquences des changements climatiques se font sentir encore plus rapidement qu'anticipé en Europe et cela devrait conduire les institutions dans l'Union européenne (UE) à convaincre largement leurs partenaires internationaux de la nécessité à accentuer les efforts pour en atténuer les conséquences.

C'est malheureusement l'inverse qui s'est produit ces dernières années. Les ambitions climatiques n'ont cessé d'être revues à la baisse, voire stigmatisées. Des mécanismes de protection environnementale, patiemment construits durant les décennies passées ont été démantelés. Galvanisée par l'administration Trump, appuyée par des partis de droite et des groupes de pression productivistes, l'extrême droite est parvenue à faire reculer plusieurs projets de régulation environnementale, tout en dénonçant les partisans de la décarbonation et de la préservation des écosystèmes pour leur irrationalité. Ce discours climato-sceptique, diviseur et anti-écologique a entraîné des choix politiques au niveau européen et au niveau national qui se fracassent aujourd'hui sur le mur des réalités.

Il faut donc plus que jamais renouer avec une politique ambitieuse de lutte contre le réchauffement climatique au plan international et national. Le gouvernement français doit mettre en œuvre des politiques d'adaptation aux bouleversements climatiques, prendre la mesure des moyens à allouer aux services publics, indispensables pour que ces décisions deviennent concrètes et effectives, notamment par leur rôle de prévention des risques. Dans l'immédiat, il lui revient de faire face aux dommages, par exemple pour les déplacé-e-s climatiques, comme nous le voyons notamment pour les habitant-e-s de Gironde, des Landes et du Var vis-à-vis desquels la LDH (Ligue des droits de l'Homme/droits humains) exprime sa solidarité.

Les périls auxquels nous sommes confronté-e-s ont de nombreuses dimensions. Pour les contrer, les processus démocratiques et la confiance sont à conforter, à rebours d'une conception verticale et autoritaire du pouvoir. Contrairement aux visions portées notamment par l'extrême droite, la nature même des défis souligne la force et la nécessité de la coopération. Cela appelle une réflexion générale et un débat public de grande ampleur sur la façon dont nous devons

renover la démocratie, l'intérêt général et la solidarité autour de la préservation de ces communs que sont nos écosystèmes, notre environnement immédiat, notre climat.

COMMUNIQUÉ

L'été 2026 envoie un message clair : l'urgence est de s'exprimer, chacune et chacun, de plus en plus directement, dans la production de normes qui, à différentes échelles, permettent que notre société reste organisée autour de droits qui en font la nature démocratique : liberté d'expression, droits à la sécurité matérielle, à la santé, à une alimentation durable, à un environnement sain.

Il en va du droit de toutes et tous de pouvoir habiter notre planète dans des conditions de vie dignes.

LDH
Fondée en 1898

